CONDUIRE OU TÉLÉPHONER IL FAUT CHOISIR!

4 sources de distraction

Le smartphone est le seul dispositif qui cumule les 4 sources de distraction qui peuvent détourner l'attention d'un conducteur.

Écrire un message en conduisant multiplie par conséquent le risque d'accident par 23 : il oblige le conducteur à détourner les yeux de la route pendant en moyenne 5 secondes.

L'attention est détournée par :





TÉLÉPHONE AU VOLANT : SANCTION IMMÉDIATE!

Perte de 3 points sur le permi<mark>s de</mark> conduire

> 135 € d'amende

CONTRAVENTION DE CLASSE 4

- Amende forfaitaire de 135 €
- · Amende forfaitaire minorée de 90 €
- Amende forfaitaire majorée de 375 €
- Maxima 750 €

CONSEILS POUR S'EMPÊCHER DE TÉLÉPHONER AU VOLANT



DÉBRANCHEZ ... solution radicale



Ou passez en «MODE CONDUITE», ou «ne pas déranger»



Mettez-le dans votre COFFRE si vous avez peur de craquer



ANTICIPEZ, téléphonez avant ou après



DÉLÉGUEZ à votre passager



FAITES UNE PAUSE pour téléphoner en vous arrêtant dans un lieu approprié



CALCULEZ les conséquences = 135 euros, 3 points en moins



DÉTENDEZ-VOUS, si vous manquez un appel, rien n'est plus important que votre vie!



MÉFIEZ-VOUS du kit mains libres qui distrait malgré tout



SAUVEZ VOS AMIS, assurez-vous que votre interlocuteur n'est pas en train de conduire quand vous l'appelez